

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation
17 mars 2026

2026-04 SEANCE DU 21 mars 2026

Date de l’Affichage
17 mars 2026

L’an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars à dix heures et trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA Maire,

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 10
Représenté(s) : 1
Absents : 1

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA **Maire**,
Monsieur Philippe BARRAULT, Madame Marie CORNET-VERNET,
Monsieur Grégory THIBAUD, Monsieur Pierre de MONTALEMBERT,
Madame Christine PINCE, Madame Sonia CORNEBISE, Madame Oriane PODEVIN, Madame Katy PERCHEREAU, Monsieur Romain SUINOT,
Conseillers Municipaux

Objet de la délibération

**Election des Adjoints au
Maire**

ABSENT(ES) REPRESENTE(ES) :

Monsieur Jean-Paul ANGLADE représenté par Monsieur Philippe BARRAULT

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Romain SUINOT benjamin de l’assemblée.

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2,

VU la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025, et notamment son article 4,

VU la délibération n° 2026-03 du 21 mars 2026 fixant le nombre d’adjoints au Maire,

CONSIDERANT que depuis une loi du 21 mai 2025, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, y compris dans les communes de moins de 1 000 habitants ;

CONSIDERANT que la liste est composée alternativement d’un candidat de chaque sexe ;

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n’a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l’élection a lieu à la majorité relative. En cas d’égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d’âge la plus élevée sont élus ;

Procède aux opérations de vote suivantes à bulletin secret :

Assesseurs : Mme Katy PERCHEREAU et M Romain SUINOT

Candidats :

- Liste n° 1 composée de M.Philippe BARRAULT, Mme Marie CORNET-VERNET, M. Gregory THIBAUD

1^{er} tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Abstentions et votes blancs : 0

Nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0

Suffrages exprimés : 11

La liste n° 1 a obtenu 11 voix, correspondant à la majorité absolue au 1^{er} tour.

Sont élus adjoints au Maire, et prennent rang dans l'ordre de la liste :

- 1^{er} adjoint : M.Philippe BARRAULT
- 2^{ème} adjointe : Mme Marie CORNET-VERNET
- 3^{ème} adjoint M.Grégory THIBAUD

Pour extrait certifié conforme,

Fait le 21 mars 2026

Secrétaire de séance

Romain SUINOT



Le Maire,

Thierry SEGURA

